Océane double la surface de ses entrepôts

peine cinq années après avoir quitté le MIN de Nantes, la coopérative maraîchère Océane vient de doubler la capacité de son entrepôt logistique, à 13 000 m². Commencés à la fin du mois d'octobre, les travaux ont nécessité près de six mois et 3,7 millions d'euros d'investissement.

Installée à la Chevrolière (44) depuis 2009, au cœur du bassin de production de ses 69 adhérents, la coopérative aujourd'hui âgée de 21 ans s'est vite trouvée à l'étroit dans ses $7\,000~\text{m}^2$.

Acteur majeur du maraîchage au niveau national et a fortiori dans la région nantaise, l'entreprise a doublé son chiffre d'affaires en à peine dix ans et espère réaliser 110 millions d'euros de vente en 2014 pour près de 80 000 t de marchandises. En 2013, la coopérative était le premier producteur de mâche de l'Hexagone, le second pour le concombre et le quatrième pour la tomate.

Système U en invité

Pour l'inauguration de son nouvel entrepôt, une copie conforme du

Points clés

- ▶ Face à un chiffre d'affaires multiplié par deux en à peine dix ans, Océane double la superficie de son entrepôt à la Chevrolière (44).
- ♦ Pour son inauguration, la coopérative avait invité les magasins U de la région.



▷ Pour l'inauguration de son extension à la Chevrolière, Océane avait convié le distributeur local Système U, représenté ici par Serge Papin, fervent défenseur lui aussi du modèle coopératif.

premier lot, Océane avait invité une soixantaine de magasins U et leur président, Serge Papin.

Le rapprochement des deux entreprises n'est pas anodin, chacune étant organisée en coopérative. « Système U a beau être de 100 ans l'aîné d'Océane, nous partageons les mêmes valeurs, celle d'une organisation sociale, moderne et qui respecte l'indépendance, explique Serge Papin. Sans ce modèle, du haut de mon BEP commerce, je ne serais même pas cadre chez Carrefour. »

Le PDG de Système U, dont le réseau de distribution représente 7 % du chiffre d'affaires d'Océane, a également profité de cette occasion pour donner sa vision de la distribution des fruits et légumes. « Depuis au moins cinq ans, on a cru que l'on pouvait vendre des fruits et légumes comme de simples produits en libre-service.

Désormais, nous avons pris conscience de l'enjeu et y faisons plus attention. »

Titillé sur les faibles prix d'achat aux producteurs par Dominique Visonneau, président de la coopérative agricole, le représentant des Nouveaux commerçants s'en est pris au système, regrettant que les produits des PME servent à financer les faibles marges pratiquées sur les « blockbusters ». Le distributeur a également mis en garde

l'assemblée sur les discussions pour une intégration de la France au Traité transatlantique. « Signer cet accord c'est passer sous pavillon américain, avec notamment une aggravation de la guerre des prix induite par une levée de l'interdiction de revente à perte ».

Pas de MDD pour Océane

Pour accentuer son partenariat avec le monde agricole, l'enseigne U a manifesté son envie de multiplier les accords tripartites (agriculteur, industriel, distributeur) pour les produits à sa marque, comme elle l'a fait sur les filières pomme de terre, kiwi, échalote et pomme. Ces accords sont destinés à rééquilibrer le rapport de force et à rendre transparente la marge des acteurs pour une relation durable. Océane, qui ne réalise actuellement pas de produits U, a confirmé sa volonté de rester indépendante de tout distributeur. « Nous nous engageons seulement sur des petites contractualisations, comme celle avec Metro, pour qui nous fournissons 1000 tonne de tomate pendant l'été », justifie Dominique Visonneau.

Amaury Beautru

Fusion Val Nantais fait sa révolution

Val Nantais, autre acteur majeur du maraîchage nantais, a lui aussi vécu un grand moment. Le 16 mai 2014, l'entreprise a été acceptée au sein de la coopérative agricole Terrena. Une décision qui conduit à la création d'une branche légume au sein du groupe fédérant déjà 22 000 producteurs de céréales, de produits carnés, de produits dérivés (lait, œuf, etc.), ainsi que quelques fruits. La coopérative nantaise garde son identité et son siège social, à Saint-Julien-de-Concelles (44). La fusion des deux entités sera effective au 30 septembre.